



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mai à dix-huit heures dix, le conseil municipal de la commune de Tréviën, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Julien CARIVENC, maire.

La convocation a été adressée aux membres du conseil municipal dans les délais légaux le 18 mai 2026 et a fait l'objet d'un affichage public le lundi 18 mai 2026. Une note explicative de synthèse relative à l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour était jointe à cette convocation.

Membres du conseil municipal en exercice : 11
Présents : 8
Absents Excusés : 3
Pouvoirs : 2
Absent non excusé : 0
Quorum : 6
Le quorum est atteint

Date de la convocation : 18/05/2026

Affichage de la convocation : 18/05/2026

Affichage du Procès Verbal de séance :

Etaient présents :

Julien CARIVENC, Raymond ANDRÈS, Annie CALMELS, Roseline CRESTE, Christel CASTE, Peter McMASTER, Alain DAVID, Christophe CLAUS.

Absents excusés :

- Mme Pascale CASSELEUX pouvoir donné à Mme Christel CASTE ;
- Mme Aurélie LACOSTE pouvoir donné à M. Alain DAVID.
- M. Philippe GAYRARD

Absent : aucun

Secrétaire de séance :

Roseline CRESTE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h30.

Nomination du secrétaire de séance

En début de séance, Monsieur le Maire propose de désigner Madame Roseline Creste en qualité de secrétaire de séance. Aucune opposition n'étant formulée le conseil valide ce point. M. le Maire rappelle que la séance est publique et constate que le quorum est atteint.

QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
2. Commission communale des impôts directs (CCID) : proposition de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés commissaires titulaires et suppléants ;
3. Gestion des chats errants sur le territoire communal ;
4. Cimetière communal de Trévién : point d'information sur les travaux engagés suite à la visite de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine ;
5. Point sur les travaux du compteur forain ;
6. Point sur les travaux de la cabane à livres ;
7. Point sur les travaux de voirie ;
8. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2026

M. le Maire rappelle que le procès-verbal de la précédente séance a été transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal. Après échanges, le procès-verbal est soumis au vote. Deux membres du conseil municipal, absents lors de la séance précédente, indiquent qu'ils s'abstiendront.

Résultat du vote :

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 2 Le procès-verbal est approuvé.

2. Commission communale des impôts directs (CCID)

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune a l'obligation de transmettre à la Direction générale des finances publiques une liste de personnes susceptibles de siéger à la Commission communale des impôts directs. Il rappelle que, malgré la taille de la commune, il est demandé de proposer une liste de 24 personnes. La DGFIP retiendra ensuite 12 membres, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

M. le Maire indique que les personnes proposées doivent, autant que possible, bien connaître le territoire communal, les propriétés bâties et non bâties, ainsi que les évolutions pouvant avoir une incidence fiscale : déclarations de travaux, piscines, isolations, changements de destination, constructions ou transformations diverses.

Il est proposé d'intégrer l'ensemble des membres du conseil municipal, puis de compléter la liste avec les personnes suivantes : Gérard LAEMLIN ; François GIL ; Joris JALBI ; Régis CALMELS ; Roland DAVID ; Laurie GINESTET ; Cédric BORDIGNON ; Marinette VEDEL ; Alain BONNENCONTRE ; Mélanie BARTHÉLÉMY ; Alain LAVAL ; Guy SUPPLIGEON ; Josette CAMPIN.

Après délibération, le conseil municipal adopte la liste des 24 personnes à transmettre à la DGFIP.

3. Gestion des chats errants sur le territoire communal

M. le Maire évoque la problématique récurrente des chats errants signalée sur la commune, notamment dans un secteur proche de Saint-Pierre, à la suite d'un signalement d'une habitante.

Il présente les premiers éléments d'une possible intervention en lien avec l'association **Les Petits Sauvages**. Le principe envisagé serait une capture des chats errants, un transfert en clinique vétérinaire, une surveillance post-opératoire par l'association pendant deux à trois jours, puis un retour des animaux sur leur lieu de capture.

Les tarifs communiqués seraient de l'ordre de 60 € pour un mâle et 80 € pour une femelle. Il est proposé de donner la priorité à la stérilisation des femelles, compte tenu de l'impact direct sur la prolifération. Il est également indiqué qu'un marquage par encoche ou lettre « S » à l'oreille permettrait d'identifier les animaux stérilisés.

Le conseil municipal échange également sur la convention avec la SPA, qui demeure nécessaire, ainsi que sur les modalités concrètes de prise en charge des animaux errants non identifiés.

Compte tenu des éléments restant à clarifier, notamment auprès de la SPA, le conseil municipal décide de reporter la délibération relative à la campagne de stérilisation. Un nouveau point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance, après obtention d'informations complémentaires.

4. Cimetière communal de Trévien : point d'information sur les travaux engagés suite à la visite de l'UDAP

M. le Maire présente la situation du mur du cimetière communal situé au lieu-dit Trévien. Ce mur présente des fissures et un déversement, aggravés par les épisodes hivernaux et la stagnation de l'eau. Il est indiqué qu'une solution en régie est envisagée afin de stabiliser le mur tout en évitant des renforts trop visibles. Le principe consisterait notamment à réaliser des ancrages au sol, à poser une tringlerie et un fer longitudinal, à améliorer le drainage et à reprendre les points nécessaires de maçonnerie ou d'enduit.

Les premiers éléments financiers sont les suivants :

- coût global estimé : entre 950 € et 1 000 € HT, hors main-d'œuvre réalisée en interne.

M. le Maire précise que l'UDAP a été consultée et que l'approche envisagée semble cohérente avec la nécessité de limiter l'impact visuel des travaux. Le conseil municipal donne un accord de principe pour poursuivre cette intervention, afin notamment de permettre l'avancement du dossier relatif à la concession concernée.

5. Point sur les travaux du compteur forain

M. le Maire rappelle la nécessité de disposer d'un branchement électrique adapté aux usages temporaires, notamment en vue de la fête prévue le 27 juin 2026. Il indique que la société OYA a déposé le boîtier et qu'une intervention complémentaire de l'entreprise RIOS est attendue. Un socle en béton et un habillage en agglos doivent être réalisés avant la mise en service définitive.

L'installation prévue disposerait d'une puissance de 36 kVA, avec des prises directement branchables et un bouton d'arrêt d'urgence. L'ouverture temporaire du compteur Linky pourra être effectuée par la mairie selon les besoins. Une visite du Consuel devra également être planifiée. Les travaux préparatoires sont envisagés durant la semaine du 22 au 28 juin.

6. Point sur les travaux de la cabane à livres

M. le Maire fait un point sur l'avancement de la cabane à livres. Le projet est désormais bien engagé et une finalisation est prévue avant la fin du mois de juin. Il est indiqué que de nombreux livres ont déjà été proposés ou collectés.

7. Point sur les travaux de voirie

Le conseil municipal échange sur plusieurs priorités en matière de voirie communale. Les secteurs évoqués concernent notamment : le chemin de Saint-Pierre ; certains tronçons situés vers le Plô ; Canabel...

M. le Maire rappelle que la commune cherche à traiter les urgences tout en maîtrisant les coûts. Il est notamment indiqué que le traitement d'un dépôt sauvage par tri et valorisation a permis une économie estimée à environ 700 €, grâce à la récupération du bois et au dépôt de la ferraille en benne. M. Alain DAVID évoque la technique PATA pour certaines interventions. Une planification à l'automne est envisagée, en coordination avec les travaux départementaux prévus sur la route du barrage vers Almayrac.

8. Questions diverses

8.1. Fauchage des accotements

M. le Maire indique que le fauchage des accotements doit démarrer le 22 mai ou au cours de la semaine suivante. La commune vient de recevoir la tondeuse et les trois dispositifs associés : tonte, broyeur et balayeuse. L'objectif prioritaire est d'intervenir entre deux passages de l'épareuse, dans les virages dangereux, les zones hautes et les secteurs présentant un enjeu de sécurité routière, ainsi que pour l'entretien des cimetières.

8.2. Projet d'assainissement et de comblement de la mare située devant la porte

Le conseil municipal échange sur le projet d'assainissement et de comblement de la mare située à côté de la mairie. Compte tenu de l'humidité du terrain, les travaux ne pourraient être réalisés qu'en période estivale. Le principe serait d'organiser un drainage vers le bas du chemin.

Les objectifs poursuivis sont notamment : limiter les nuisances liées aux moustiques et aux grenouilles ; libérer de l'espace en lien avec le projet de salle des associations et de terrain de pétanque ; conserver des possibilités de plantation ou d'aménagement paysager.

Le budget indicatif évoqué se situe entre 15 000 € et 18 000 €. Ce point devra faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

8.3. Signalisation communale

M. Alain DAVID indique que plusieurs piquets, fixations et panneaux ont été récupérés.

Les panneaux à poser concernent notamment : Route du Nougayrol ; Route du Gazet ; Route des Crêtes ; Route de Mirandol ; panneaux ou attaches d'impasse à compléter. La pose des panneaux sera prochainement effectuée.

8.4. Visites de sites de gestion des déchets

M. Raymond ANDRES informe le conseil municipal de propositions de visites de sites de gestion des déchets, en lien avec Trifyl.

Trois sites sont évoqués : Labessière-Candeil, pour le traitement des poubelles noires et des sacs orange ; Labruguière, pour le centre de tri et le méthaniseur ; Blaye-les-Mines, pour la préparation du tout-venant. Plusieurs dates sont proposées, notamment les 4, 9, 11, 16 et 18 juin. Les dates seront diffusées aux conseillers afin de recueillir les inscriptions.

8.5. Calendrier de collecte des déchets et remplacement des poubelles

M. le Maire évoque la nécessité d'obtenir le calendrier de ramassage des ordures, afin de pouvoir notamment l'intégrer au livret de bienvenue communal.

Il est également fait état du remplacement prévu de certaines poubelles vertes par des poubelles jaunes avant l'été. La commune devra vérifier les besoins en conteneurs, en socles et en points de collecte supplémentaires, notamment auprès de Trifyl et des services compétents.

8.6. Problèmes de divagation animale

Des membres du conseil municipal ont été informés de problèmes de divagation d'animaux. Monsieur le Maire ira rencontrer les propriétaires afin de les sensibiliser,

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h30**.

Fait à Trévien, le **lundi 25 mai 2026**.

Le Maire
Julien CARIVENC

La secrétaire de séance
Roseline CRESTE